

# Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-CF-INF-30-12/09/2012

Date de publication : 12/09/2012

### CF - Infractions et sanctions - Mise en œuvre des pénalités fiscales

---

#### Positionnement du document dans le plan :

[CF - Contrôle fiscal](#)

[Infractions et sanctions](#)

[Titre 3 : Mise en œuvre des pénalités fiscales](#)

#### 1

Ce titre a pour objet l'examen des règles suivantes :

- la constatation et la preuve des infractions fiscales (chapitre 1, cf. [BOI-CF-INF-30-10](#)) ;
- l'application et la motivation des sanctions fiscales (chapitre 2, cf. [BOI-CF-INF-30-20](#)) ;
- le recouvrement, contentieux, prescription des pénalités fiscales et règles de solidarité dans le paiement des pénalités fiscales (chapitre 3, cf. [BOI-CF-INF-30-30](#)) ;
- les autres règles relatives à la mise en œuvre des pénalités fiscales (chapitre 4, cf. [BOI-CF-INF-30-40](#)).